Image not found or type unknown

Cession véhicule avec un faux nom en tant d’acquéreur

Par **Loeb2008**, le **06/01/2023** à **22:53**

Bonjour j'ai besoin d'aide SVP

j'ai envoyé une copine pour l'achat d'une voiture elle a (18ans)

Lors du moment de remplir le certificat de session elle a marqué un faux nom qui n'existe pas en nouveau propriétaire (car sois disants elle avait oublier ma date de naissance et mon nom de famille) et elle ne pouvait pas m'appeler

Que faire s'il vous plaît ?
je doit refaire une certificat de cession? Du faux nom au miens ? ou recontacter le propriétaire (il a déjà envoyez les documents à la préfecture)

Par **youris**, le **07/01/2023** à **10:14**

bonjour

envoyer une personne pour acheter une voiture à votre place, et que cette personne, au moment de remplir le certificat de cession ne se rappelle plus du nom de l'ami pour qui elle doit acheter le véhcule et qui met un nom fantaisiste sur le certificat de cession, et ne peut pas vous appeler sur votre portable, j'ai du mal à le croire, c'est incohérent,.

vous devez savoir que depuis quelques années, on n'envoie plus de documents à la préfecture, toutes les opérations se font sur le site internet de l'A.N.T.S..

il est donc probable que le vendeur a déjà déclaré la vente sur ce site avec les coordonnées de l'acquéreur données par votre amie qui ne connait pas votre nom, dans cette situation, votre vendeur n'est plus propriétaire de ce véhicule et ne peut plus rien pour vous.

la solution est de refaire un acte de cession avec comme vendeur, les coordonnées de la personne inventée par votre amie.

pour votre information, voir ce lien :

vendre son véhicule

j'ai du mal à croire votre histoire

salutations

Par **jodelariege**, le **07/01/2023** à **10:23**

bonjour

effectivement envoyer une jeune fille de 18 ans ,sans expérience aucune , sans nom et date de naissance de l'ami ,sans téléphone (à 18 ans pas de téléphone?) c'est difficilement croyable.....

pourquoi avez vous donné un faux nom ? dans quel but?

je me fais l'avocat du diable:on pourrait supposer aussi une voiture volée avec une carte grise dedans au nom du propriétaire de la voiture.... .....mais ce n'est certainement pas cela n'est ce pas?

Par **janus2fr**, le **07/01/2023** à **10:25**

[quote]
(il a déjà envoyez les documents à la préfecture)[/quote]

Bonjour,

Idem que mes camarades, j'ai du mal à croire à votre histoire, d'autant que l'on envoie plus les documents à la préfecture depuis bien longtemps...

https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/vendre-donner-vehicule

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés